

**CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
19 FÉVRIER 2025
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)**

Procès-verbal de la première assemblée ordinaire du conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf tenue le 19 février 2025, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Jean-Guyler Darcelin (19h30)	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Jonathan Simard	Administrateur
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules — Les Méandres

ABSENCES

M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications
---------------------------------	--

Présence d'une personne dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2025
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 25-02-01** Ouverture de l'assemblée
- 25-02-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 25-02-03** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2025
- 25-02-04** Période d'information des membres du conseil municipal
- 25-02-05** Période de questions et commentaires du public
- 25-02-06** Suivi des dossiers et affaires nouvelles
- Prioriser le boulevard Louis-XIV/Bastien dans le futur plan d'urbanisme et de mobilité (résolution)
 - Projet de mobilisation en sécurité routière (suivi)
 - Plan d'action (discussion)
 - Concernant la rénovation du centre communautaire Charles-Auguste Savard (suivi)
- 25-02-07** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Assemblée générale 2025 (activité, horaire, mise à jour du dépliant)
 - Intention de renouvellement des mandats
 - Correspondance et secrétariat
 - Trésorerie
 - Modification à l'horaire de la séance du 19 mars
- 25-02-08** Divers/varia
- 25-02-09** Levée de l'assemblée

25-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente ouvre la séance à 19 h 02 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

25-02-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE JONATHAN SIMARD DÛMENT APPUYÉE PAR BRANN BLANCHETTE-HÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

25-02-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2025

SUR UNE PROPOSITION D'HÉLÈNE LANCUP DÛMENT APPUYÉE PAR LISE VILLENEUVE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 janvier 2025.

ADOPTÉE

25-02-04 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère

- Au dernier conseil d'arrondissement, le retrait de places de stationnement près de la Maison des aînés et alternative de Lebourgneuf a été adopté en raison d'un enjeu de sécurité autour du rond-point. La durée sera à valider lors d'une rencontre avec la gestionnaire.
- Il y aura un projet de construction de maisons en rangée dans la rue du Fenil. Le projet est conforme, ce qui explique qu'il ne sera pas présenté au Conseil de quartier, mais des citoyens pourraient poser des questions. Le projet de construction est conditionnel à la plantation d'une haie de cèdres d'une hauteur de 1,5 m entre les stationnements et les cours arrière des bâtiments voisins (Sommaire GT-2025-009).
- Centre communautaire Charles-Auguste-Savard : la maison des jeunes a fait savoir au service des loisirs que leurs locaux sont inadéquats. Le nouveau centre devait les accueillir. Les responsables de la Ville de Québec vont les rencontrer afin de discuter des options possibles.
- Projet immobilier du 1853 boul. Bastien présenté au conseil de quartier lors de la réunion d'octobre 2024 : le promoteur a fait des modifications afin qu'il y ait une meilleure acceptabilité de son projet. Ce ne sera pas présenté à nouveau en conseil de quartier puisqu'il est conforme aux normes en vigueur dans le secteur. Le nouveau projet comprendra 32 logements, 3 étages dans la section arrière près des habitations actuelles, 44 cases de stationnement, couvert végétal bonifié. Le projet de règlement sera accepté au prochain conseil d'arrondissement. Le rapport de démarche de participation sera produit et mis en ligne.

- Lien piétonnier sur Pierre-Bertrand entre Gadelles et Louis-XIV : déneigement sous la responsabilité du service des loisirs : ne sera pas déneigé, mais il sera damé. L'an prochain, ce sera déneigé.
- [Festi-neige](#) : Parc Robert-Légaré le 1^{er} mars de 10h à 17h.
- [Fête des sucres](#) : centre communautaire Lebourgneuf 1er mars de 10h à 14h

M^{me} Véronique Dallaire

- Une citoyenne a écrit à Véronique Dallaire le 18 novembre 2024. Elle a fait plusieurs démarches pour faire installer des feux de traverse piétonne au coin des rues Saint-Jacques et Arsenault, sans succès. Véronique Dallaire a créé une demande et des feux à clignotement rapide seront installés en 2025. La citoyenne n'est pas satisfaite car estime que le délai (toute l'année 2025) est trop large et qu'il y a un risque que cela soit fait en toute fin d'année. Lorsque questionnées, la ville répond qu'il n'y aura pas de mesures temporaires d'ici le printemps à cause du déneigement et ne précise pas le moment où cela sera mis en place. Véronique Dallaire a suggéré à la citoyenne de s'adresser au conseil de quartier. Le conseil de quartier déposera une résolution afin que ce soit réalisé le plus tôt possible.
- Grève : cols bleus de la Ville de Québec en grève à partir du 20 février 2025 à 16h. La collecte des déchets n'est pas touchée dans l'arrondissement des Rivières. Le déneigement sera impacté (rues moins larges, déneigement à partir de 9 cm). Pour ce qui est des pistes cyclables, celles entretenues par la Ville ne seront pas déneigées. Précisions à venir demain. Contacter le 311 en cas de besoins non urgent, mais le suivi pourrait être ralenti étant donné que des employés pourraient être déplacés. Il est possible de contacter les conseillères également. Contacter le 911 en situation d'urgence.

25-02-05 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question du public.

25-02-06 SUIVI DES DOSSIERS ET AFFAIRES NOUVELLES

- Prioriser le boulevard Louis-XIV/Bastien dans le futur plan d'urbanisme et de mobilité (résolution)

ATTENDU QUE la sécurité routière de tous les usagers et usagères du quartier de Neufchâtel-Est-Lebourgneuf est une priorité pour son conseil ;

ATTENDU QUE la Ville de Québec est actuellement engagée dans une vaste réflexion afin d'adopter un nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) ;

ATTENDU QUE la sécurité des piétons et des cyclistes, ainsi que l'aménagement de parcours agréables et verts, constituent une priorité pour améliorer la qualité de vie des citoyens et favoriser la mobilité active, ainsi que la socialisation entre les quartiers ;

ATTENDU QUE lors du dépôt du projet de mobilité active de Corridors VivaCité, l'axe L (voir carte en annexe) est à proximité et en partie correspondant à l'axe Louis-XIV/Bastien ;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV/Bastien constitue un axe est-ouest majeur traversant plusieurs quartiers, y compris Neufchâtel-Est-Lebourgneuf, et présente une double vocation commerciale et résidentielle ;

ATTENDU QUE cet axe est un lien essentiel pour l'accessibilité à des infrastructures municipales (parcs, piscine), scolaires ainsi qu'à des attraits clés tels que des cliniques médicales et des centres commerciaux ;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV/Bastien ne bénéficie pas actuellement d'un lien de transport collectif fréquent (Métrobus) reliant les différents terminus, limitant ainsi l'accessibilité et la mobilité des résidents, en particulier des jeunes familles, des adolescentes et adolescents et des personnes âgées ;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV/Bastien ne dispose d'aucun lien cyclable dans le secteur nord de la Ville de Québec, reliant les arrondissements de Beauport, Charlesbourg et Les Rivières ;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV/Bastien est un lieu de destination où il y a beaucoup de commerces de proximité ;

ATTENDU QUE se rendre à ces commerces, à pied ou à vélo est dangereux ;

ATTENDU QUE tourner à gauche, que ce soit à vélo ou en voiture, sur ce boulevard est dangereux sans feu protégé ;

ATTENDU QUE ce boulevard est accidentogène, bruyant et peu convivial pour les piétons et cyclistes, renforçant ainsi la dépendance à l'automobile ;

ATTENDU QUE le boulevard Louis-XIV/Bastien manque de végétation et est fortement minéralisé ;

ATTENDU QUE la densification du quartier augmentera l'achalandage automobile considérant le manque d'alternatives en matière de mobilité ;

ATTENDU QUE la table de concertation vélo des conseils de quartiers demande une infrastructure cyclable sur le boulevard Louis-XIV/Bastien ;

ATTENDU QUE le conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux a adopté unanimement une résolution demandant à la Ville de prioriser Louis-XIV dans son PUM et de prévoir :

1. Une amélioration de l'accessibilité en transports actifs et collectifs ;
2. Une bonification de la sécurité pour tous les citoyennes et les citoyens ;
3. Une augmentation du couvert végétal pour rendre cet axe plus agréable et réduire les îlots de chaleur ;
4. Une meilleure fluidité et cohabitation des modes de transport, notamment par des pistes cyclables et des trottoirs sécurisés ;
5. Des aménagements facilitant les virages à gauche.

RÉSOLUTION 25-CA-08 – Revitalisation et réaménagement du boulevard Louis-XIV/Bastien

SUR UNE PROPOSITION DE JONATHAN SIMARD DÛMENT APPUYÉE PAR HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'appuyer les démarches du conseil de quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux et de recommander à la Ville d'inclure l'axe Louis-XIV/Bastien qui traverse le quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf dans ses démarches.

Adoptée

- Projet de mobilisation en sécurité routière (suivi)
 - En attente de la réponse pour la demande de subvention 2026
 - Le conseil de quartier demande un espace afin de ranger les articles de sécurité routière. Les conseillères vont libérer de l'espace dans leurs bureaux.

- Plan d'action (discussion)

Les questions du sondage seront envoyées à Éloïse Gaudreau pour l'inclure dans le dépliant de l'AGA. Une rencontre de travail sera organisée lorsque les membres du conseil auront reçu les réponses et le plan d'action sera rédigé.

- Concernant la rénovation du centre communautaire Charles-Auguste Savard (suivi)

La réponse ne satisfait pas les membres du Conseil de quartier. Jean Rochette propose d'attendre de connaître qui seront es candidats aux prochaines élections pour poursuivre les discussions. À noter : les membres du Conseil sont également insatisfaits de la réponse de la Ville de Québec concernant les panneaux de noms des rivières et la même approche sera utilisée.

25-02-07 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

- Assemblée générale 2025 (activité, horaire, mise à jour du dépliant)
 - Conférence du CIUSSS sur l'organisation communautaire donnée par Françoise Lefebvre sur le portrait de l'itinérance dans Neufchâtel-Est – Lebourgneuf.
 - La conférence aura lieu pendant le scrutin.
 - Pour le rapport annuel, la date limite pour envoyer les informations à Éloïse Gaudreau est le 12 mars. Les informations seront par la suite transmises à Martine Gagnon pour la rédaction du rapport annuel.
- Intention de renouvellement des mandats

Vont solliciter un autre mandat : Lise Villeneuve, Jean-Guyler Darcelin, Hélène Lancup et Jean Rochette. On ne connaît pas les intentions de Louis-Simon Rochette et Liane Bourdages (ils sont absents).
- Correspondance et secrétariat

Les membres du conseil de quartier souhaitent déposer une résolution afin que les travaux d'installation de feux à clignotement rapide à la traverse piétonnière au coin des rues Saint-Jacques et Arsenault soient enclenchés le plus tôt possible.

Attendu que les citoyens qui doivent traverser le Boul. Saint-Jacques à l'intersection de la rue Arsenault craignent pour leur sécurité ;

Attendu que la Ville de Québec a déjà accepté d'ajouter les feux à clignotements rapides en 2025.

RÉSOLUTION 25-CA-09

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de demander à la Ville de Québec d'amorcer le plus tôt possible les travaux visant à installer des feux à clignotement rapide pour la traverse piétonnière située au coin des rues Saint-Jacques et Arsenault.

Adoptée

- Trésorerie

Lise Villeneuve indique que le solde au 31 décembre 2024 était de 716 \$. Après avoir acquitté les frais de service (2,95 \$) et le paiement de la secrétaire (125 \$) et après le dépôt de la subvention de la Ville de Québec (2175 \$), le solde au 31 janvier 2025 est de 2763 \$. Si on exclut le montant pour la sécurité routière (393 \$), le solde est de 2370 \$.

RÉSOLUTION 25-CA-10

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 19 FÉVRIER 2025.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR JEAN-GUYLER DARCELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 125 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

- Modification à l'horaire de la séance du 19 mars

La prochaine séance débutera exceptionnellement à 18h30 avec une première consultation. Une deuxième consultation débutera à 19h30.

25-02-08

DIVERS/VARIA

- Séance de consultation sur la biodiversité : se tiendra à distance, Jean Rochette y assistera et fera un compte-rendu.
- Les citoyens sont invités à voter pour un [oiseau emblème](#) pour la Ville de Québec. Jean Rochette suggère de choisir l'une des espèces qui passent l'année au Québec : sittelle à poitrine blanche, cardinal rouge ou grand pic.

25-02-09

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 20 h 29.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*